

On encourage les districts à suivre en tout temps les renseignements techniques et les règlements énoncés dans ce manuel. Lorsque des changements sont effectués au niveau du district, les participants admissibles aux jeux d'été Ontario 55+ doivent être informés que les règlements suivants seront en vigueur aux jeux d'été Ontario 55+.

A) FORMAT DU JEU — DOUBLES

Division	Catégorie d'âge	Nombre de participants
Open	55+	Deux (2)

Toute personne absente au début d'une partie prévue à l'horaire ou tout au long de la compétition est considérée en défaut et est automatiquement disqualifiée de la compétition. Les participants sont tenus de terminer la compétition, peu importe leur classement. Si une équipe est en défaut au milieu de la compétition, les résultats de cette équipe seront retirés du classement. Dans l'éventualité où le nombre d'équipe est impair, ou qu'une équipe se retrouve en défaut, les organisateurs disposent d'une équipe supplémentaire pour combler ou remplacer celle-ci. Le pointage de cette équipe n'apparaît pas au classement.

Pour toutes questions sur les décisions, les règlements du manuel technique du OSGA Summer Games sont considérés comme exacts.

B) ADMISSIBILITÉ

Événement	Exigences
Jeux du district	Toute personne âgée de 55 ou plus qui demeure en Ontario
Jeux d'été Ontario 55+ (championnat provincial)	Médaillés d'or — compétition du district
NOTE : Les gagnants précédents des jeux d'été et d'hiver du Ontario 55+ et du Canada peuvent compétitionner aux jeux du district et aux jeux d'été Ontario 55+.	

C) PRÉPARATIFS AU TOURNOI

1. Chaque session doit avoir au moins douze (12) rondes composées de quatre mains à chaque ronde pour un total de **48** mains.
2. **À la fin des quatre (4) mains, l'équipe Est-Ouest se déplace vers la table suivante. L'équipe Nord-Sud demeure en place.**
3. Environ vingt minutes sont allouées à une partie de 4 mains.
4. Aux jeux provinciaux, deux sessions de Bridge contact se dérouleront sur une période de deux jours.

Détermination des gagnants

1. L'équipe gagnante remporte **deux (2)** points au classement pour chaque partie. L'équipe perdante reçoit **zéro (0)**. Dans le cas d'égalité, **un (1)** point au classement est donné à chaque équipe.
2. Le score total à la fin du **tournoi** détermine le classement des équipes.
3. Dans le cas d'égalité des scores à la conclusion du tournoi, la procédure suivante sera adoptée pour déterminer l'équipe gagnante :
 - a. **Le total des scores obtenus à chaque ronde ;**
 - b. Au besoin, calculer les points des mains gagnantes divisés par les points des mains perdantes, le quotient le plus élevé remporte ;
 - c. Au besoin, une nouvelle partie de quatre (4) mains devra être jouée pour déterminer l'équipe gagnante.

D) PRIX

Or (2)	Un par membre d'équipe
Argent (2)	Un par membre d'équipe
Bronze (2)	Un par membre d'équipe

E) SOURCE DES RÈGLES

La disposition des règles du Bridge contact telles que définies dans le *Morehead & Mott-Smith, Hoyle's Rules of Games* s'appliquent, à l'exception des mentions sous les titres « Tournament Set-Up » et « Contract Bridge Rules Summary ». Dans le cas d'une irrégularité, les équipes doivent convoquer le responsable du tournoi. Le responsable doit prendre une décision selon la source des règles ou du manuel technique. La décision, la mesure corrective ou la pénalité décernée par le responsable sera considérée comme définitive.

F) EXIGENCES POUR L'ÉVÉNEMENT

- Équipement**
1. 20 tables de jeu règlementaires.
 2. 40 nouveaux paquets de cartes format Bridge.
 3. Feuilles de pointage, stylos, etc.
- Installations**
1. Les installations doivent être bien éclairées et assez spacieuses pour accommoder 20 tables de jeu règlementaires.
 2. Les installations devraient être munies d'un système d'air conditionné.

G) OFFICIELS

La OSGA exige, au minimum, les officiels principaux suivants aux jeux d'été Ontario 55+ :

En ce qui concerne les jeux du district, la procédure suivante est seulement une suggestion. Le nombre de participants et la disponibilité de volontaires peuvent exiger moins d'officiels. Les districts sont encouragés à avoir les officiels nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de l'événement.

- A) un (1) responsable des activités
- B) deux (2) pointeurs officiels

Le comité organisateur est responsable d'assurer que tous les officiels principaux possèdent les qualifications requises conformément à l'OSGA au moins un (1) an avant les jeux d'été Ontario 55+. Le comité organisateur est aussi responsable d'obtenir tout autre officiel nécessaire au bon déroulement de l'événement.

Bridge contact sommaire des règlements

1. De l'assistance peut être accordée aux individus qui éprouvent de la difficulté à brasser ou à distribuer les cartes.
2. La coupe avec la carte la plus haute détermine qui est donneur en premier. Si tous les joueurs passent à la première main, une nouvelle main est distribuée. Si tous les joueurs passent la deuxième main, il n'y a aucun point pour cette main. Chaque équipe inscrit un zéro et l'on passe au prochain donneur. « Une » mise doit être jouée.
3. Il est recommandé que chaque équipe obtienne une feuille de pointage. Une fois les quatre mains jouées, le pointage est noté sur chacune de leur feuille et un adversaire y appose ses initiales. Un zéro doit précéder tous les scores de trois chiffres (p. ex. 0650).
4. Si une équipe adopte un système d'enchères inhabituel, les adversaires doivent en être avisés avant le début de la partie.
5. **Le tournoi de Bridge contact des jeux d'été de l'Ontario 55+ Summer Games se base sur le système de pointage et de vulnérabilité Chicago et se déroulera comme suit :**

- a. La vulnérabilité sera déterminée comme suit pour chaque ronde :

Première main : personne n'est vulnérable

Deuxième main : l'équipe du donneur est vulnérable

Troisième main : l'équipe du donneur est vulnérable

Quatrième main : tous les joueurs sont vulnérables

- b. **La vulnérabilité a une influence sur les pénalités des chutes et les bonis de chelem.**

- i. **500 points pour une main vulnérable.**

- ii. **300 points pour une main non vulnérable.**

- iii. **Les points d'honneur doivent être déclarés avant la prochaine main.**

- c. Points partiels : Les points partiels obtenus auparavant peuvent être combinés avec les points partiels de la main en cours pour compléter une partie de 100 points ou plus en levées. Les points bonis pour la partie sont déterminés par la vulnérabilité de l'équipe qui complète la partie. Lorsqu'une équipe complète la partie, les points partiels des deux équipes ne peuvent être comptés par après. Une équipe qui obtient des points partiels à la quatrième main qui ne sont pas suffisants pour compléter la partie reçoit un boni de 100 points. Ce boni est compté, peu importe si la même équipe ou l'équipe adverse ont des points partiels non complétés. Il n'existe pas de boni pour des points partiels dans toutes autres circonstances.

- d. Valeurs des levées

Carreaux ou Trèfle — 20

Sans atout — première Levée -40

Pique ou Cœur — 30

Sans atout — chaque levée subséquente —

30 multiplié par 2 pour un contrat contré. Multiplier par 4 pour un contrat surcontré.

e. Bonis

	Non Vulnérable			Vulnérable		
	Non contré	Contré	Surcontré	Non contré	Contré	Surcontré
Levées additionnelles	Valeur de levée	100	200	valeur de levée	200	400
Chelem	500	500	500	750	750	750
Grand Chelem	1000	1000	1000	1500	1500	1500
Contrat contré ou contrat surcontré	-	50	50	-	50	50
Honneurs Quatre dans une main, 100 Cinq dans une main, 150 Quatre As dans une main, sans atout — 150						
chute	Non vulnérable			Vulnérable		
	Non contrée	contrée	surcontrée	Non contré	Contré	Surcontré
Un	50	100	200	100	200	400
Deux	100	300	600	200	500	1000
Trois	150	500	1000	300	800	1600
Quatre	200	800	1400	400	1100	2200